

Le souvenir de 1914 dans les insignes

de promotion de la Gendarmerie nationale

Sébastien Horner

Garde,
Service historique de la Défense
Département de la symbolique de la Défense

Contrairement aux conflits précédents (par exemple un régiment de marche de gendarmerie à pied avait combattu contre les Prussiens au combat de Meung-sur-Loire en décembre 1870 puis à la bataille du Mans en janvier 1871), la gendarmerie nationale n'a pas été autorisée cette fois-ci à mettre sur pied

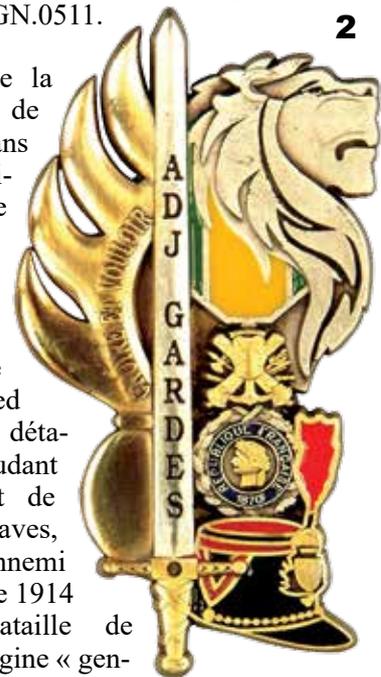
des unités constituées au cours de la première guerre mondiale. Toutefois des brigades se retrouvent sporadiquement engagées dans des combats dans le contexte des offensives allemandes et du repli de l'armée française de l'été 1914, comme à Cassel ou Coucy-le-Château.

Parallèlement à son rôle traditionnel de police à

l'intérieur, dont certaines missions peuvent être qualifiées de militaires (recherche des déserteurs et insoumis, recueil continu du renseignement par la surveillance du territoire, etc.), la présence des gendarmes au front est principalement de deux ordres : d'une part détachements par roulement aux armées dans le déploiement des prévôtés et d'autre part enrôlements volontaires individuels, principalement de gardes républicains en septembre 1914, au sein des unités de ligne pour la durée de la guerre. Plusieurs centaines de gendarmes tombent ainsi, prévôts touchés par un obus en assurant la police de la circulation routière aux arrières proches du front ou chefs de section d'infanterie (adjudants,

sous-lieutenant « à T.T. » c'est-à-dire à titre temporaire) fauchés en attaquant une tranchée ennemie... Parmi ces héros morts pour la France en 1914, nombreux sont ceux qui ont été commémorés par le parrainage d'une caserne ou d'une promotion, depuis le général Battesti (choisi par l'école des officiers de Versailles dès 1924) jusqu'au garde Emond, sergent au 62^e RI mort pour la France le 4 octobre 1914 dans la Somme, et qui est honoré cette année par la 458^e promotion d'élèves-gendarmes de l'école de Chaumont (1), dont l'insigne est homologué par le SHD sous le numéro GN.0511.

L'insigne (2) de la 90^e promotion de l'école du Mans (2005) est significatif dans le corpus particulier des évocations de la première guerre mondiale : le garde à pied Louis Gardes, détaché comme adjudant au 3^e régiment de marche de zouaves, est tué à l'ennemi en décembre 1914 pendant la bataille de Picardie. Son origine « gendarmique » est ici clas-





3

quement rappelée par un shako, coiffure traditionnelle de l'infanterie de la garde républicaine et la grenade dorée, ici moderne, mais que l'on retrouve parfois ailleurs dans sa forme *épanouie* caractéristique de l'époque. On peut également trouver dans d'autres insignes de promotion, comme celui de la 101^e promotion de l'EOGN « Capitaine Fontan » de 1996 (3), les armes de la ville de Paris qui figurent sur la plaque métallique dudit shako ou sur l'insigne de tradition actuel de la garde républicaine. Rappelons pour mémoire que le capitaine Fontan, figure historique de l'Arme suite à la célèbre affaire de la bande à Bonnot (1912), est tué dans la Somme en décembre 1914 à la tête de ses soldats du 99^e RI.

Le ruban de la croix de guerre 1914-1918, chargé ou non de ses étoiles et palmes (qui correspondent aux différents échelons de citations reçues pour faits d'armes par le militaire) et par la croix elle-même, permet de situer historiquement au moyen de la connaissance de la science phaléristique le sacrifice exemplaire du parrain. Habituellement les gendarmes morts pour la France étaient décorés à titre posthume, parfois après guerre, de la croix de guerre et de la médaille militaire (ou la croix de chevalier de la Légion d'honneur pour les officiers d'active et les gardes ou gradés nommés sous-lieutenants « à T.T. ») : c'est ainsi que de nombreux insignes de promotion sont formés d'une composition en *parti*, ou plus rarement en *coupé* à partir des rubans de ces deux décorations, possiblement complétés de leurs pendants métalliques. Ici (4) parmi de nombreux autres exemples, la 22^e promotion de l'école de Châteaulin (2007) rend hommage au garde Le Caro, sergent au 41^e RI, tué à l'ennemi en novembre 1914 pendant la bataille d'Artois.

Par ailleurs il est également fréquent dans les insignes de promotion de localiser géographiquement le décès du parrain : la forme du *champ* est par exemple celle de la carte du département dans lequel il est tombé comme la

Meuse mais aussi le Pas-de-Calais, la Marne, etc. Ce souci peut également se concrétiser de façon plus subtile (et avouons-le plus réussie esthétiquement) par le choix de faire figurer des armoiries locales : ainsi dans l'insigne GN.0336 (5) de la 29^e promotion d'EG de l'école de Châteaulin de 2008 le *senestre du parti du champ* est constitué des armes d'Artois pour rappeler que le garde Loyer y est mort de ses blessures de guerre dans une ambulance de campagne en décembre 1914. On peut enfin remarquer dans d'autres insignes des monuments caractéristiques, comme par exemple la cathédrale de Soissons ou le mémorial de Notre-Dame-de-Lorette, qui ici situent le sacrifice suprême du soldat d'une façon originale et émouvante.



5



4



6 Les élèves tiennent parfois à symboliser la double identité militaire des gardes républicains s'étant portés volontaires pour servir au front dans la ligne et pour la durée de la guerre, en mêlant les éléments spécifiquement « gendarmiques » avec ceux issus des armées. Ainsi dans le corpus des insignes de promotion, peut-on noter par exemple la présence d'un *cor* comme dans l'insigne (6) de la 448^e promotion d'EG de l'école de Chaumont (2013) afin d'honorer

la mémoire du garde Claude détaché dans les chasseurs à pied au 57^e bataillon et tué à l'ennemi dans le Pas-de-Calais pendant l'assaut des tranchées allemandes le 27 novembre 1914. Dans la même démarche symbolique, l'insigne (7) de la 18^e promotion d'EG de l'école de Libourne (2007) contient-il un *croissant* pour évoquer le garde Ponon affecté comme adjudant au 1^{er} régiment de marche de zouaves tué à l'ennemi en novembre 1914 en attaquant de nuit une position allemande. Parfois la singularité de certains parcours se retrouve illustrée comme l'attestent des cas de brevet métallique de personnel navigant de l'aéronautique militaire naissante, dans laquelle quelques gardes et gendarmes ont servi pendant la première guerre mondiale.

Outre ces attributs militaires symboliques, l'alternative choisie pour dépeindre la période historique est souvent la représentation d'équipements ou armements alors en dotation et estimés suffisamment caractéristiques pour être immédiatement identifiés et associés par le quidam : on relève donc de fréquentes occurrences de *casques Adrian* (même s'il est vrai que la dotation de ce matériel n'est réalisée qu'en 1915) ou de *sautoirs de fusils Lebel* voire, plus rarement, de képi ou de profil de poilu.



7

Signalons ici le cas unique de l'insigne GN.0127 (8) de la 394^e promotion d'EG de l'école de Chaumont qui rend ici hommage au maréchal des logis-chef à cheval Crosnier par la présence unique d'un chapeau de gendarme. Ce sous-officier, alors en retraite depuis février 1914, est rappelé au service à l'occasion de la mobilisation de l'été : il est tué en Seine-Inférieure (actuelle Seine-Maritime) en stoppant la progression d'une colonne ennemie infiltrée en profondeur, le 16 septembre 1914 au cours du combat de la Rouge-Mare. Rappelons que cette coiffure avait été remplacée par le képi en 1904 mais elle a judicieusement été choisie ici pour symboliser le fait que ce vieux et méritant soldat avait longtemps servi sous cet attribut de la tenue, si caractéristique de l'Arme.



8

Avec cette année du centenaire de 1914, un effort particulier de la gendarmerie nationale est déployé pour commémorer l'action héroïque de ses anciens : alors que les choix de noms de promotions liés à 1914-1918 devenaient rares ces dernières années, près d'une dizaine de parrainages (élèves-gendarmes, AGIV, élèves-officiers), impulsés par le SHD/DSD, seront célébrés dans les écoles en 2014. Dans une perspective de communication globale voire dans un contexte de concurrence fraternelle avec la police nationale au sein du ministère de l'Intérieur, ces décisions permettent à l'institution de rappeler aux décideurs et populations son identité militaire si particulière, en mettant opportunément en avant son passé guerrier lors de cérémonies d'hommages publics.

Forger l'identité d'une promotion

L'éducation, ou acquisition d'un « savoir-être » correspondant à l'éthique et au comportement attendus d'un militaire, constitue un aspect fondamental de la formation initiale des recrues, en école de gendarmerie pour les futurs sous-officiers ou à l'École des officiers de la Gendarmerie nationale (EOGN) de Melun. Le concept de promotion a ainsi notamment pour objectif de renforcer la cohésion des élèves et d'insuffler en chacun un esprit de corps renforcé: il faut en effet que le jeune militaire soit ensuite dans les meilleures dispositions morales et physiques pour s'intégrer au mieux au sein de la future première unité d'affectation. Parmi une série d'étapes ponctuées par des cérémonies à caractère initiatique comme la présentation de la compagnie au drapeau ou la « marche du képi », un nom de baptême est attribué à chaque promotion: le parrain est choisi par un vote des élèves, après proposition du Service historique de la Défense/département de la symbolique de la Défense (SHD/DSD), parmi les « anciens » de l'institution tués en service commandé, tombés au champ d'honneur ou morts pour la France. Un insigne métallique est ensuite réalisé conjointement par les élèves, encadrés par le sous-officier chargé des traditions, et le SHD/DSD pour marquer symboliquement l'identité singulière de la promotion: il est composé de meubles héraldiques caractéristiques illustrant l'état militaire du gendarme (glaive de la Loi ou sabre d'officier, grenade ou heaume empanaché, etc.) associés à d'autres éléments commémorant spécifiquement le sacrifice suprême du parrain honoré.

